

Rapport d'activité

2020



Petit virus et grandes conséquences

2020 aura été une année tristement exceptionnelle. L'arrivée brutale dans nos vies d'un virus microscopique a paralysé le fonctionnement de notre société. Ce petit virus a eu de grandes conséquences : pandémie, confinement, masques, gestes barrières... tout un nouveau vocabulaire pas vraiment en phase avec nos modes de vie et difficilement compatible avec le monde du travail, un vade-mecum qu'il a pourtant fallu accepter et intégrer.

Au SYSEG, la COVID-19 a laissé des traces. Pourtant, même si l'activité s'est retrouvée lourdement ralentie, nos bureaux sont restés ouverts tout au long de l'année avec une continuité du service public assurée par les agents de la collectivité et par les équipes du fermier en charge du bon fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration.

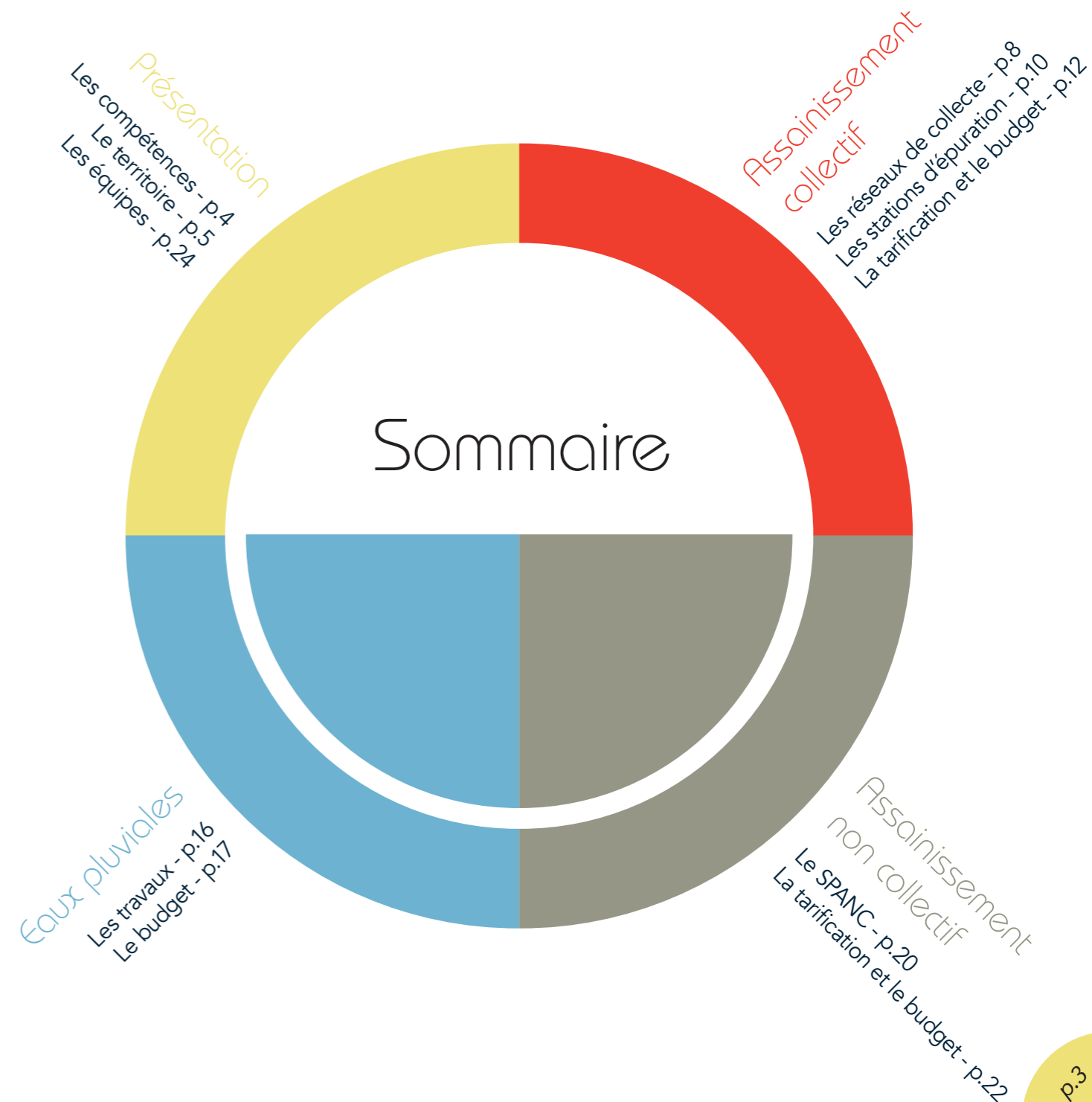
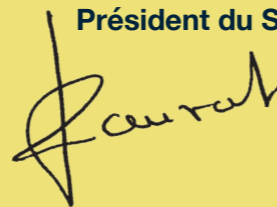
En ces temps de pandémie où chacun guette des résultats négatifs à son test antigénique, cette crise sanitaire aura également été l'occasion d'événements positifs. Des contacts inattendus avec les scientifiques du réseau Obépine (Observatoire Épidémiologique des Eaux Usées) ont ainsi été noués pour qu'ils puissent mesurer la quantité de charge virale

de la COVID-19 dans les eaux usées de notre station d'épuration intercommunale. Cette rencontre a ainsi permis d'étudier la circulation du virus sur notre territoire.

Après le premier confinement (du 17 mars au 11 mai), le coup de bélier provoqué par la reprise de l'activité a demandé beaucoup de temps de présence aux élus lors des diverses réunions actant la reprise des travaux ou le lancement de nouveaux chantiers.

En 2020, l'équipe du SYSEG s'est étoffée avec l'arrivée de Flavie Ibanez-Picasso Magnin au SPANC. Elle a remplacé Christophe Domenget, muté au sein de notre service assainissement collectif sur le secteur de la COPAMO. Clément Jobard, également technicien dans le domaine de l'assainissement collectif, a été recruté pour prendre en charge le secteur de la CCVG suite au départ de deux agents. Je profite de cet espace d'expression pour remercier les élus pour leur disponibilité pour nos multiples réunions, et les agents du SYSEG pour leur infaillible sens du service public malgré une année difficile pour tous.

Gérard Faurat
Président du SYSEG



Le territoire

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| ■ ■ ■ Beauvallon | ■ ■ ■ Montagny |
| ■ ■ ■ Brignais | ■ ■ ■ Mornant |
| ■ ■ ■ Chabanière | ■ ■ ■ Orliénas |
| ■ ■ ■ Chaponost (ZI des Troques) | ■ ■ ■ Riverie |
| ■ ■ ■ Chaussan | ■ ■ ■ S ^t -Laurent-d'Agnny |
| ■ ■ ■ Echaldas* | ■ ■ ■ S ^t -Romain-en-Gier* |
| ■ ■ ■ Loire-sur-Rhône* | ■ ■ ■ Taluyers |
| ■ ■ ■ Millery | ■ ■ ■ Vourles |

*Adhésion par l'intermédiaire de Vienne Condrieu Agglomération

15 COMMUNES CONCERNÉES PAR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Le SYSEG assure la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées. Ces opérations nécessitent la création, la gestion et l'entretien de différents ouvrages. La Métropole de Lyon a confié au SYSEG le transport et le traitement des effluents des communes de Givors et Grigny par voie de convention jusqu'au 31 décembre 2027.

16 COMMUNES CONCERNÉES PAR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) du SYSEG assure :






- le contrôle de bon fonctionnement des systèmes existants,
- le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées,
- la prestation de vidange,
- l'organisation d'opérations de réhabilitations groupées.

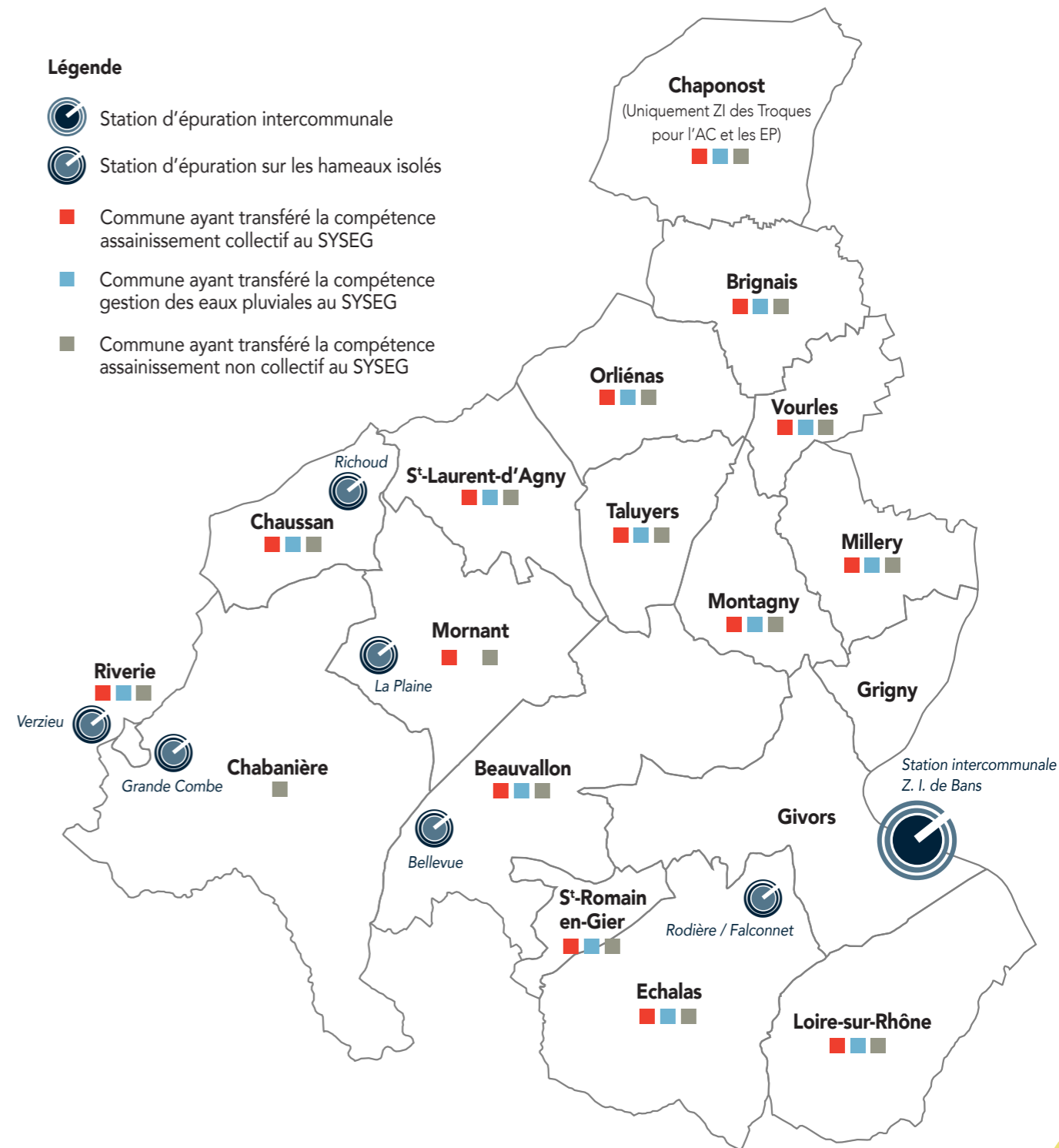
14 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE TRANSPORT DES EAUX PLUVIALES (EP)

Le SYSEG assure la création, la gestion et l'entretien :

- des réseaux séparatifs canalisés,
- des bassins de rétention d'eaux pluviales.

Légende

-  Station d'épuration intercommunale
-  Station d'épuration sur les hameaux isolés
-  Commune ayant transféré la compétence assainissement collectif au SYSEG
-  Commune ayant transféré la compétence gestion des eaux pluviales au SYSEG
-  Commune ayant transféré la compétence assainissement non collectif au SYSEG



AC

assainissement collectif

Au passage de la RD 42 à hauteur de la Z.A. des Platières, la réhabilitation du collecteur d'eaux usées s'est déroulée de nuit pour éviter la perturbation du trafic routier.



Repères



74 123 habitants
desservis



320 km
de réseaux



4 005 627 m³
d'eaux usées
traitées

L'envoi d'air permet à la gaine souple d'épouser parfaitement les parois de l'ancienne canalisation située sous la voirie du quai Rosenberg à Givors. Le passage d'une rampe de lampes à ultra violet durcit ensuite la fibre de verre qui devient aussi résistante que la fonte.



Il a fallu employer les grands moyens route des Varennes où l'utilisation d'un imposant brise roche est venue à bout d'un sol granitique particulièrement coriace.

Fil d'actualités sur **les réseaux**



• Brignais (rue de la Giraudière)

Mise en séparatif des réseaux de la rue de la Giraudière et ses rues adjacentes. L'ancienne canalisation d'eaux usées a été conservée pour le transport des eaux pluviales.

Montant global des travaux - eaux usées et eaux pluviales - (lire page 16) : 760 000 € HT (dont 225 000 € HT réglés en 2020)

• Chassagny/Beauvallon (route des Varennes et rond point des Platières)

Remplacement d'une canalisation vieillissante sur un linéaire de 500 mètres. Le sol granitique a donné du fil à retordre au brise roche spécialement dépêché pour l'occasion.

Pour limiter les perturbations du trafic routier, les

travaux situés au niveau du rond point des Platières sur la RD 42 se sont déroulés de nuit.

Une seconde tranche de travaux est prévue route de Ravel, en direction de Saint-Laurent-d'Agny. Celle-ci se déroulera courant 2021.

Montant des travaux (hors seconde tranche) : 420 000 € HT (dont 389 000 € HT réglés en 2020)

• Givors (quai Rosenberg)

Réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées sur un linéaire de 800 mètres. L'utilisation de la technique du chemisage - passage d'une gaine souple dans l'ancienne canalisation endommagée - a permis de garder la voirie intacte et de ne pas perturber la circulation routière sur un axe très emprunté.

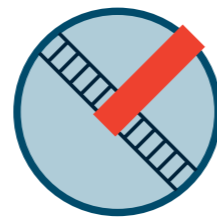
Montant des travaux : 392 000 € HT ■

Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales rue de la Giraudière à Brignais.





En direct des stations



• La station d'épuration intercommunale

Afin d'améliorer les performances de traitement, l'un des trois dégrilleurs - situé en entrée de station - a été remplacé. Leur rôle est de stopper les déchets présents dans les réseaux avant qu'ils ne perturbent le cycle de dépollution des eaux usées.

Chargée de déshydrater les boues, l'une des deux centrifugeuses a été remplacée. En fin de vie, son état ne garantissait plus la continuité du service en cas de panne.

Des armoires de commande des bassins de biostyr ont été installées pour qu'ils puissent être pilotés de manière individuelle. Outre le gain de souplesse évident pour la maintenance de l'équipement, il est désormais possible d'adapter le nombre de biofiltres nécessaire au traitement de la charge polluante.

Pour éviter une panne générale de la station causée par la défaillance des automates pilotant les ouvrages, le dispositif de contrôle a été doublé pour renforcer la sécurité du dispositif de traitement des eaux usées.

Suite à un audit interne du c.h.s.c.t. de Véolia, des aménagements portant sur la sécurité au sein de la station d'épuration ont été effectués : pose de garde-corps, sécurisation de trappes d'accès...

La tête du regard permettant d'accéder au pompage de la nappe du Rhône a été surélevée. Cette rehausse sécurise désormais totalement l'ouvrage en empêchant

toutes intrusions accidentelles de pollution en cas de débordement de l'épaisseur à boues situé à proximité directe du regard.

Montant de l'ensemble des travaux : 406 000 € HT

• Zoom sur les boues de la station

Elles sont stockées sur 2 aires situées à Beauvallon (Saint-Andéol-le-Château) et Givors, dont les capacités respectives sont de 2 800 et 1 200 tonnes.

3 321 tonnes de boues ont été épandues sur une surface de 272 hectares répartie sur les parcelles de 17 agriculteurs.

Elles sont **analysées de façon bimensuelle** par un laboratoire agréé pour connaître leur qualité agronomique et détecter la présence d'autres éléments. En cas de mesures non conformes, les boues sont incinérées. Compte-tenu de la détection de la COVID-19 dans les eaux usées, il a fallu renforcer l'hygiénisation des boues avec de la chaux. Cette mesure permet de satisfaire la réglementation en matière d'épandage. Des scientifiques du réseau Obépine (lire page 2) se sont rapprochés du SYSEG pour étudier la présence du virus dans les eaux usées traitées à la station. (Pour plus de renseignements, consultez la page « actualités » de notre site internet).

La **siccité*** moyenne des boues était de **33,77 %** en 2020.

Les boues épandues sur l'année respectent les valeurs limites réglementaires sur les éléments traces métalliques et sur les composés traces organiques. **Aucune analyse non conforme n'a été relevée.**

* Proportion de matière sèche contenue dans les boues.

• 6 stations de taille plus modeste

- Beauvallon / Bellevue

100 équivalents habitants (environ 60 e.h. raccordés)

- Chaussan / Richoud 140 e.h. (environ 80 e.h. raccordés)

- Echalas, Rodière / Falconnet 120 e.h. (environ 110 e.h. raccordés)

- Mornant / La Plaine 195 e.h. (- de 160 e.h. raccordés)

- Riverie - 2 stations d'épuration 303 e.h. (- de 200 e.h. raccordés) ■

Quelques chiffres sur les volumes traités

• **Le volume annuel d'effluents en entrée de station est de 4 036 486 m³** (soit une baisse de 18 %/2019), dont 30 859 m³ (soit une baisse de 89 %/2019) mesurés sur le déversoir d'orage situé en entrée de la station (soit le volume d'effluents collectés mais non traités par la station d'épuration et rejetés directement dans le Rhône).

• **Le volume facturé aux usagers est de 3 341 884 m³**, un volume en augmentation de 8,58 % par rapport à celui de 2019. (2020 a été une année moins pluvieuse que 2019 avec 25 % de pluie en moins).

• **Environ 50 % des eaux traitées à la station d'épuration par temps sec sont des eaux claires parasites** qui réussissent à s'infiltrer dans les canalisations, et des eaux pluviales issues des réseaux unitaires qui ne nécessitent à l'origine aucun traitement.

Population desservie

• **74 123 habitants**

selon la population légale recensée par l'INSEE, soit 28 752 abonnés (+ 1,9 % entre 2019 et 2020).

• **Consommation d'eau moyenne :** 123 litres/jour/habitant (+ 11,3 % par rapport à 2019)

Coût moyen de l'assainissement hors redevance

| COMMUNES | € HT/m ³ |
|---|---------------------|
| Beauvallon (Chassagny) | 1,9271 |
| Beauvallon (S ^t -Andéol-le-Château) | 1,9181 |
| Beauvallon (S ^t -Jean-de-Touslas) | 2,0422 |
| Brignais | 1,8067 |
| Chaponost (Z.I. des Troques) | 1,7371 |
| Chaussan | 1,8784 |
| Millery | 1,8980 |
| Montagny | 1,9230 |
| Mornant | 1,8462 |
| Orliénas | 1,8968 |
| Riverie | 1,9371 |
| S ^t -Laurent-d'Agny | 1,9040 |
| Taluyers | 1,9505 |
| Vourles | 1,8586 |
| Echalas (Vienne Condrieu Agglo.) | 1,9405 |
| Loire-sur-Rhône (Vienne Condrieu Agglo.) | 1,8513 |
| S ^t -Romain-en-Gier (Vienne Condrieu Agglo.) | 1,8555 |
| MOYENNE | 1,8926 |

Comment est financé le service ?

• Par la **Métropole de Lyon** qui a versé au SYSEG une participation de 1 209 503 € pour les investissements, le transport et le traitement des effluents de Givors et Grigny.

• Par la **surtaxe assainissement perçue auprès des abonnés** sur la facture d'eau.

• Par la **prime pour épuration versée par l'Agence de l'Eau** qui était de 24 644 € en 2020 (sur les résultats de 2019). Celle-ci varie d'une année sur l'autre en fonction de la qualité et de la quantité des volumes traités à la station d'épuration. Compte-tenu des incidents survenus à la station intercommunale sur la 1^{ère} tranche du traitement (équipement vieillissant datant de 1994), les rendements épuratoires ont été affectés et on conduit à une diminution de cette prime.

Exploitation du service

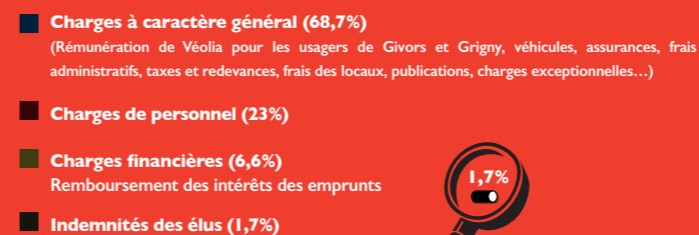
• La collecte, le transport et la dépollution des eaux usées s'effectuent sous la forme d'une **délégation de service public** assurée par VEOLIA Eau sur l'ensemble du territoire du SYSEG dans le cadre d'un contrat d'affermage pour une durée de 6 ans (juillet 2018 à juillet 2024).

Patrimoine

- 58 km de collecteur intercommunal unitaire.
- 262 km de réseaux de collecteurs secondaires unitaires ou séparatifs.
- Plus de 7 600 regards et plus de 3 250 grilles et avaloirs.
- 30 stations de relevage ou de refoulement.
- 7 stations d'épuration (lire pages 10/11).

FINANCES ET BUDGET

• **Dépenses de fonctionnement : 2 679 090 € HT**
ramenées à 1 562 795 € (dont 1 116 296 € d'opérations d'ordre)



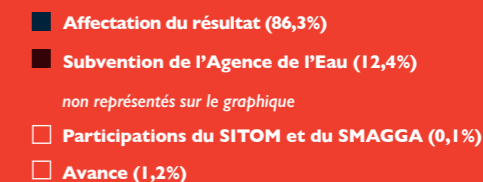
• **Recettes de fonctionnement : 4 151 212 € HT**
ramenées à 3 671 304 € (dont 479 908 € d'opérations d'ordre)



• **Dépenses d'investissement : 2 906 196 € HT**
ramenées à 2 426 288 € (dont 479 908 € d'opérations d'ordre)



• **Recettes d'investissement : 2 468 557 € HT**
ramenées à 1 352 261 € (dont 1 116 296 € d'opérations d'ordre)



EP

eaux pluviales

Sous le parking de l'ancien couvent rue de la Giraudière à Brignais, le bassin enterré de stockage temporaire des eaux pluviales se présente sous la forme de briques s'assemblant à la manière d'un jeu de construction géant.

Repères



132 km
de canalisations



35 bassins tampons



50 % d'eau propre
traitée à la station
par temps sec



Diriger l'eau de pluie vers le milieu naturel

• Orléanas (centre-ville)

Débuté en 2019, l'aménagement des deux bassins de rétention d'eaux pluviales, situés chemin du Gotet à l'entrée de la commune, s'est achevé en 2020. D'une capacité de 3 550 m³, ces ouvrages fonctionnant en cascade permettent de restituer au milieu naturel et à débit régulier, les eaux pluviales déconnectées du réseau d'assainissement. Leur rôle consiste également à tamponner les volumes d'eau rejetés au Merdanson d'Orléanas et à éviter des inondations à l'aval.

Coût des bassins : 512 000 € TTC

• Brignais (rue de la Giraudière)

Un bassin enterré de 420 m³ utilisant une technique de voûtes assemblées à la manière du célèbre jeu de construction en plastique pour enfants a été installé sous le parking de l'ancien couvent. Lors de fortes précipitations, il permettra de retenir les eaux pluviales du quartier avant leur restitution et infiltration naturelle dans le sol.

Coût global (eaux usées et eaux pluviales) : lire page 8

• Travaux divers

La reprise d'une partie du réseau sur un linéaire de 80 mètres, chemin de la Conchette à Orléanas, a occasionné une dépense de 43 000 € TTC.

Divers études et travaux ont été engagés sur les réseaux d'eaux pluviales des communes. ■

Pour tamponner les eaux pluviales lors de fortes précipitations, des bassins ont été réalisés sur les communes de Brignais (photo ci-dessous) et Orléanas (photo ci-dessus), l'un enterré, l'autre à ciel ouvert en fonction de la configuration de chacun des sites.



FINANCES ET BUDGET

• Dépenses de fonctionnement : 382 911 € ramenées à 196 653 € (dont 186 258 € d'opérations d'ordre)

- Charges à caractère général (entretien des réseaux et des bassins, nettoyage des grilles, curage...) (82%)
 - Régularisation de la participation des communes (10,4%)
 - Charges financières (intérêts et commission des emprunts) (5,7%)
 - Charges de personnel (1,9%)
- non représentées sur le graphique*



• Recettes de fonctionnement : 372 992 € ramenées à 367 846 € (dont 5 146 € d'opérations d'ordre)

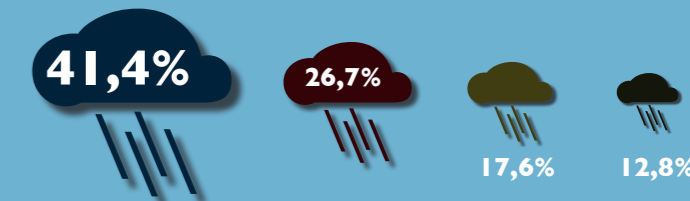
Participation des communes aux dépenses de fonc. et d'inv.

| Participation des communes | dette et frais de fonct. ⁽¹⁾ | frais d'invest. | Quote-part réseaux unitaires | Total |
|-----------------------------------|---|------------------|------------------------------|------------------|
| Beauvallon | 18 582 € | 702 € | 4 849 € | 24 133 € |
| Brignais | 34 446 € | 51 553 € | 14 420 € | 100 419 € |
| Chaponost (Z.I. Les Troques) | 1 017 € | 0 € | 0 € | 1 017 € |
| Chaussan | 3 085 € | 0 € | 580 € | 3 665 € |
| Millery | 14 931 € | 12 668 € | 8 829 € | 36 428 € |
| Montagny | 9 368 € | 18 925 € | 2 127 € | 30 420 € |
| Orléanas | 8 286 € | 0 € | 1 353 € | 9 639 € |
| Riverie | 638 € | 10 088 € | 267 € | 10 993 € |
| S'-Laurent-d'Agny | 21 015 € | 0 € | 857 € | 21 872 € |
| Taluyers | 6 240 € | 0 € | 2 835 € | 9 075 € |
| Vourles | 19 396 € | 15 147 € | 2 538 € | 37 081 € |
| V.C. Agglomération ⁽²⁾ | 42 129 € | 2 932 € | 4 672 € | 49 733 € |
| Total | 179 133 € | 112 015 € | 43 327 € | 334 475 € |

⁽¹⁾Régularisation 2020 incluses - ⁽²⁾Echalas, Loire-sur-Rhône, S'-Romain-en-Gier

• Dépenses d'investissement : 470 405 €

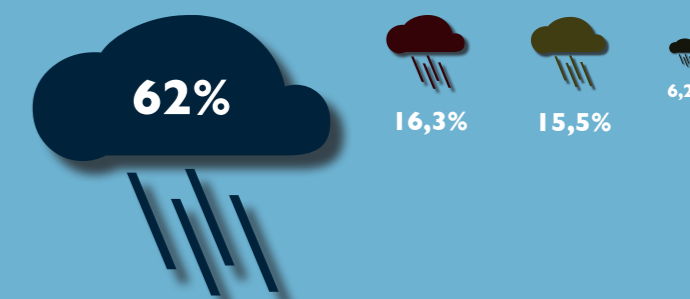
- Orléanas mise en séparatif et bassins (41,4%)
 - Travaux divers (26,7%)
 - Brignais bassin d'infiltration et réseaux rue de la Giraudière (17,6%)
 - Charges financières (12,8%)
 - Opérations d'ordre et patrimoniales (1,1%)
 - Etudes et zonage Brignais et Beauvallon (0,4%)
- non représentés sur le graphique*



• Recettes d'investissement : 1 524 674 € ramenées à 1 338 416 €

(dont 186 258 € d'opérations d'ordre et patrimoniales)

- Souscription d'emprunts (62%)
- Affectation du résultat (16,3%)
- FCTVA (15,5%)
- Subvention Agence de l'Eau (travaux Brignais) (6,2%)



ANC

assainissement non collectif



Non, ceci n'est pas un sous-marin perdu dans les profondeurs de l'océan mais bien l'installation d'un système d'ANC pour l'une des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif situé sur le territoire du SYSEG.

Repères



2 963
installations



416
contrôles



83 % d'installations
conformes
et avec réserves

Une année particulière pour le SPANC

Des contrôles déprogrammés pour cause de pandémie

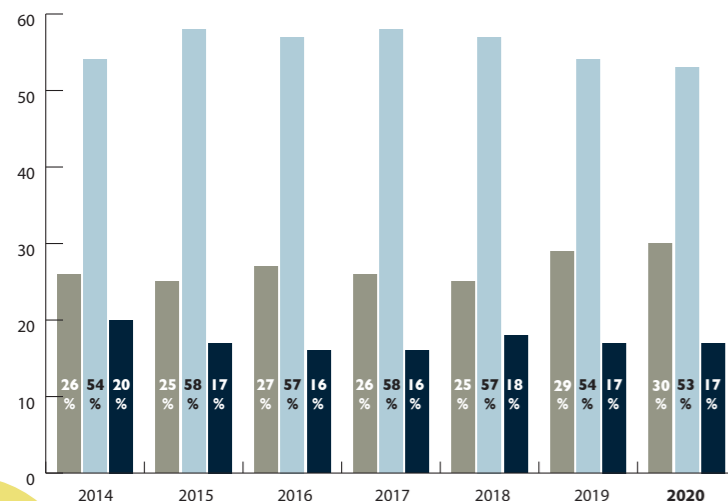
Dans un contexte sanitaire particulier avec des restrictions pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, l'ensemble des contrôles a dû être suspendu de mi-juillet 2020 (1^{er} confinement) et sur la totalité du mois de novembre (2nd confinement).

Parallèlement, des mouvements de personnel (changement de service pour Christophe Domenget qui quitte le SPANC et intègre le service de l'AC, le recrutement de Flavie Ibanez-Picasso Magnin) n'ont pas permis aux deux postes du SPANC de tourner à 100 % de leurs capacités. Dans ces conditions, 416 contrôles ont été effectués, soit environ 63 % des visites prévues.



Evolution de la conformité des installations

■ Avis favorables 😊
 ■ Avis favorables avec réserves 😐
 ■ Avis défavorables ☹️



• Comment se déroule un contrôle ?

Le contrôle de l'existant porte sur :

1. Le bon état des ouvrages, leur ventilation, leur accessibilité, le bon écoulement des effluents.
2. L'accumulation normale des boues.
3. La vérification des vidanges et des bacs à graisses.

L'utilisateur bénéficie des conseils apportés par le technicien, notamment sur l'entretien de son installation.

Les contrôles de conception et réalisation (création et/ou réhabilitation) portent sur :

1. Le contrôle de conception/implantation : validation du projet, vérification du dimensionnement de la filière, du respect des distances réglementaires, la cohérence entre la filière préconisée en fonction du type de sol rencontré.
2. Le contrôle de réalisation : au moins deux visites dont une avant remblaiement afin de vérifier le respect des règles de l'art.

Zoom sur l'état du parc

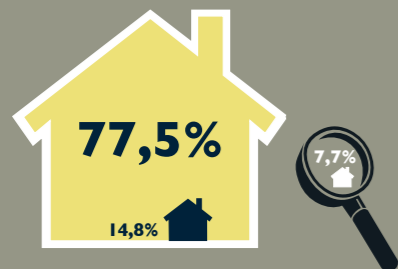
| COMMUNES | INSTALLATIONS | ÉTAT DE CONFORMITÉ EN UNITÉS | | | ÉTAT DE CONFORMITÉ EN % | | |
|-----------------------|---------------|------------------------------|-------------|------------|-------------------------|-------------|-------------|
| | | ☹️ | 😐 | 😊 | ☹️ | 😐 | 😊 |
| Beauvallon | 324 | 59 | 162 | 103 | 18 % | 50 % | 32 % |
| Brignais | 85 | 10 | 49 | 26 | 12 % | 58 % | 30 % |
| Chabanière | 600 | 148 | 284 | 168 | 24 % | 47 % | 29 % |
| Chaponost | 415 | 62 | 222 | 131 | 15 % | 53 % | 32 % |
| Chaussan | 132 | 20 | 54 | 58 | 15 % | 41 % | 44 % |
| Echalas | 292 | 45 | 122 | 125 | 15 % | 42 % | 43 % |
| Loire-sur-Rhône | 142 | 32 | 45 | 65 | 22 % | 32 % | 46 % |
| Millery | 237 | 11 | 180 | 46 | 5 % | 76 % | 19 % |
| Montagny | 71 | 4 | 56 | 11 | 6 % | 79 % | 15 % |
| Mornant | 172 | 23 | 110 | 39 | 13 % | 64 % | 23 % |
| Orliénas | 217 | 42 | 124 | 51 | 19 % | 57 % | 24 % |
| Riverie | 4 | 0 | 4 | 0 | 0 % | 100 % | 0 % |
| Saint-Laurent-d'Agnay | 96 | 6 | 60 | 30 | 6 % | 63 % | 31 % |
| Saint-Romain-en-Gier | 10 | 2 | 5 | 3 | 20 % | 50 % | 30 % |
| Taluyers | 129 | 21 | 71 | 37 | 16 % | 55 % | 29 % |
| Vourles | 37 | 4 | 30 | 3 | 11 % | 81 % | 8 % |
| Total | 2 963 | 489 | 1578 | 896 | 17 % | 53 % | 30 % |

Légende ☹️ Défavorable : Installation incomplète. Risque sanitaire environnemental. Réhabilitation dans un délai de 4 ans suite au contrôle.
 😐 Avec réserve : Installation ancienne. Aucun risque sanitaire environnemental constaté. Réhabilitation en cas de vente dans un délai d'un an.
 😊 Favorable : Installation conforme.

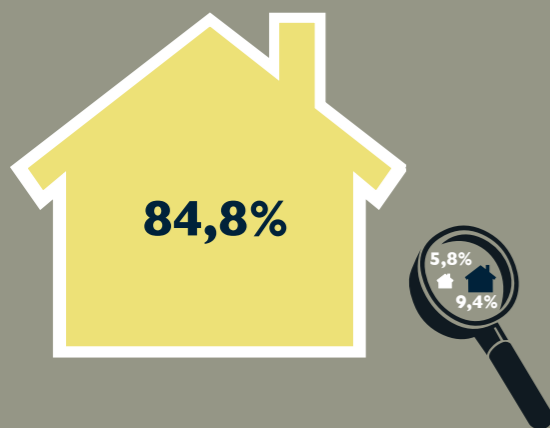
FINANCES ET BUDGET

• Dépenses de fonctionnement : 81 493 €

- Charges de personnel pour 2 postes de technicien (77,5%)
- Charges à caractère général (14,8%)
(tournées de vidanges, frais d'affranchissement, frais liés au véhicule, téléphone...)
- Opérations d'ordre (7,7%)



• Recettes de fonctionnement : 59 140 €



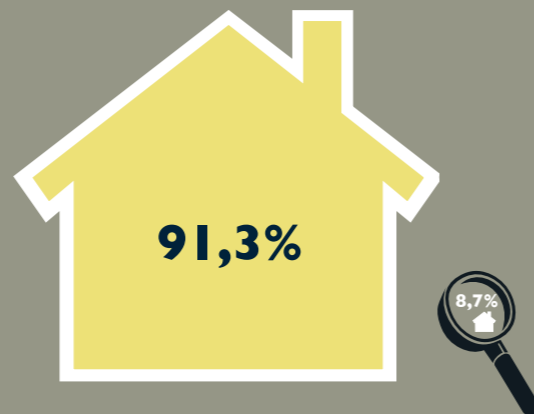
- Recettes liées aux redevances (84,8%)
- Remboursement des particuliers pour les vidanges (9,4%)
- Divers (5,8%)

• Dépenses d'investissement : 16 633 €

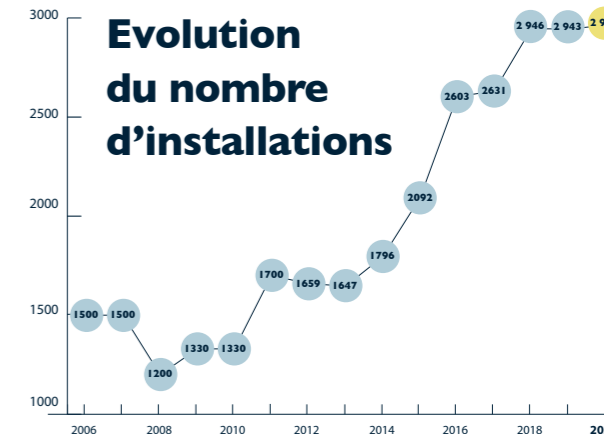


- Achat d'un véhicule (100%)

• Recettes d'investissement : 6 900 €



- Opérations d'ordres (91,3%)
- FCTVA (8,7%)



La baisse de 2008 s'explique par l'adhésion de Givors et Grigny au Grand Lyon. Celle de 2012/2013 correspond au raccordement d'habitations au réseau d'assainissement collectif ainsi qu'à l'identification de maisons inoccupées.

Les augmentations de 2011, 2015, 2016 se justifient par les adhésions respectives de Chaponost, Echallas, Chassagny, Montagny et Millery. En 2018, l'intégralité du parc de la commune de Chabanière est comptabilisé dans les installations ANC du SYSEG (S^t-Didier-Sous-Riverie adhère à la compétence ANC du SYSEG au 1^{er} janvier 2018).

• Combien ça coûte ?

Le budget du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) s'équilibre uniquement au moyen des redevances perçues auprès des usagers. Elles sont facturées par celui-ci une fois le service effectué. Il dispose d'une régie de recettes pour leur encaissement. En cas de non paiement, c'est le Centre des Finances Publiques de Givors qui est en charge du recouvrement de ces sommes. La redevance d'assainissement n'est pas soumise à la TVA.

Montant des différentes redevances au 1^{er} janvier 2020 :

- Contrôle de bon fonctionnement (tous les 6 ans) : 132 €
Si caractère urgent : majoration de 40 €
- Contrôle de conception d'implantation : 100 €
- Contrôle de réalisation exécuté dans le cadre d'une création ou d'une réhabilitation : 150 €
- Redevance dans le cadre de la prestation d'entretien des systèmes d'ANC : 30 €/vidange. ■



Les équipes 2021

LE BUREAU

- **Gérard FAURAT**
Président
- **Gérard MAHINC**
1^{er} Vice-Président / Communication et ANC
- **Guillaume LEVEQUE**
2^{ème} Vice-Président / Finances
- **Thierry DILLENSEGER**
3^{ème} Vice-Président / Stations d'épuration
- **Roger REMILLY**
4^{ème} Vice-Président / Réseaux AC et EP
- **Gaël DOUARD**
5^{ème} Vice-Président / Problématique EP, zonages EP et AC

LES PERMANENTS

- **Christelle FARGEAS** - Directrice
- **Stéphane CLAUDET-BOURGEOIS** - Responsable technique
- **Kimberley BONTE** - Technicienne
- **Valentin DEVILLE** - Chargé de mission eaux pluviales (*arrivé en janv. 2021*)
- **Christophe DOMENGET** - Technicien
- **Romane HELM** - Technicienne (*arrivée en avril 2021*)
- **Flavie IBANEZ-PICASSO MAGNIN** - Technicienne
- **Clément JOBARD** - Technicien
- **Sébastien LAURENT** - Chargé de communication
- **Régine THOLLET** - Assistante administrative
- **Claire VIRICEL** - Assistante administrative

LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU MANDAT 2020/2026

Beauvallon

Gérard FAURAT
François PINGON

Brignais

Roger REMILLY
Erwan LE SAUX
Jean-Philippe GILLET
Solange VENDITTELLI

Chabanière

Martine PERRON
Evelyne BESSON

Chaponost

Jean-François PERRAUD
Jérôme CROZET

Chaussan

Christophe GRANGE
Didier GUYOT

Millery

Guillaume LEVEQUE
Michel CASTELLANO

Montagny

Christophe BAUDUIN
Noëlle TURPIN

Mornant

Gaël DOUARD
Jean-Marc MACHON
Patrick BERRET

Orliénas

Nathalie CHARTOIRE
Cédric BOURGUIGNON

Riverie

Vincent GUGLIELMI
Claire BASSET-BELLEINGUER

S^t-Laurent-d'Agny

Vincent PASQUIER
Denis MONOD

Taluyers

Pierre-Luc GUITTET
Jean-Jacques COURBON

Vourles

Thierry DILLENSEGER
Dominique REGNIER

Vienne Condrieu

Agglomération
Alain CLERC
Gérard MAHINC
Roger SIMON
Michèle BOIRON
François DAROUX
Pascal GALAMAND



Syndicat Mixte pour la Station d'Épuration de Givors
262, rue Barthélemy Thimonnier - Parc d'activités de Sacunç - 69530 Brignais
04 72 31 90 73 / syseg@smagga-syseg.com /www.syseg.fr